

Bibliothèque numérique

medic@

**Lélut, Francisque Louis. - Du sommeil
envisagé au point de vue
psychologique**

*In : Séances et travaux de
l'Académie des sciences
morales et politiques, 1854,
3ème série, vol. 9, pp. 375-424*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90217x1854>

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU NOM DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE,

PAR M. LÉLUT,

Sur le concours relatif à la question

DU SOMMEIL

envisagé

AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE.

MESSIEURS,

L'Académie, sur la proposition de sa section de philosophie, avait, en 1851, mis au concours la question *du Sommeil envisagé au point de vue Psychologique*. Le prix, s'il y avait lieu d'en donner un, ne devait être décerné qu'en 1855.

Votre section de philosophie a pu achever, plus tôt qu'elle ne l'avait espéré, l'examen des mémoires auxquels a donné lieu ce concours; et c'est le résultat de cet examen qu'elle vient vous faire connaître aujourd'hui. Elle pense que vous ne lui saurez pas mauvais gré d'avoir ainsi

rapproché l'époque de son jugement et du vôtre , et , sans rien donner à la précipitation, satisfait un peu plus tôt à son devoir.

Le programme était le suivant :

« Quelles sont les facultés de l'âme qui subsistent, ou sont suspendues ou considérablement modifiées dans le sommeil ?

« Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser ?

« Les concurrents comprendront dans leurs recherches le somnambulisme et ses différentes espèces.

« Dans le somnambulisme naturel , y a-t-il conscience et identité personnelle ?

« Le somnambulisme artificiel est-il un fait ?

« Si c'est un fait, l'étudier et le décrire dans ses phénomènes les moins contestables, reconnaître celles de nos facultés qui y sont engagées, et essayer de donner de cet état de l'âme une théorie selon les règles d'une saine méthode philosophique. »

Les termes de ce programme ne laissaient aucun doute sur la nature des recherches que demandait l'Académie, et sur les limites dans lesquelles elle voulait circonscrire la question.

Il s'agissait d'abord d'étudier dans ses principaux détails et d'approfondir dans ses plus importants problèmes, le sommeil envisagé au point de vue psychologique, le seul qui puisse intéresser la philosophie.

Il s'agissait ensuite de rapprocher du sommeil, non pas seulement le somnambulisme naturel, qu'il n'est pas possible d'en séparer, mais tous les autres genres de somnambulisme, et jusqu'à celui que l'on qualifie d'artificiel.

Il s'agissait enfin de rechercher quel est dans toutes ces

situations, l'état de l'âme; ce que deviennent, dans ces formes mystérieuses de la vie, chacune de nos facultés, et quelles sont à ce point de vue les différences qui séparent le sommeil de la veille.

Sept mémoires nous ont été adressés, très-différents par leur point de vue, leur conclusion, leur valeur; plusieurs sont, à des degrés divers, en dehors du programme; mais, à eux tous, ils répondent, et au-delà, à toutes les questions indiquées par vous.

Nous examinerons ces mémoires par ordre de mérite, insistant très-peu sur les plus faibles, moins brefs sur ceux dont certaines parties se recommandent à notre attention et à notre justice; et nous hâtant d'arriver à ceux qui remplissent avec talent les conditions du programme, à celui surtout auquel nous vous proposerons de décerner le prix.

MÉMOIRE N° 6.

Le premier des mémoires, examinés d'après l'ordre qui vient d'être énoncé, est le mémoire n° 6, volume de 80 pages petit in-folio, portant pour épigraphe ce vers du sixième livre de l'Enéide :

Tuque invade viam vaginâque eripe ferrum.

Contrairement à la pensée de cette épigraphe, nous dirons de l'auteur du mémoire n° 6, qu'il n'eût pas dû s'aventurer dans la lice ouverte par l'Académie, et prendre part à une lutte pour laquelle il était mal armé. Ce mémoire est en effet plein d'imperfections, et nous ne ferons guère que le mentionner. Nulle connaissance de la question, ou plutôt d'aucune question psychologique; complet oubli des conditions du programme. Nous ne

dirons pas de ce mémoire qu'il ne contient que de la physiologie. Il ne contient pas plus de physiologie que de psychologie. L'auteur, après avoir copié de longs fragments d'un article sur le sommeil, inséré dans un recueil encyclopédique, cherche particulièrement à résoudre une question posée dans cet article, et qui n'y est pas plus résolue que partout ailleurs, la question de savoir pourquoi et comment le repos du sommeil restaure les facultés du corps et de l'âme. Il passe ensuite à l'énumération et à l'affirmation des plus folles exagérations du magnétisme animal, qu'il admet toutes aveuglément, en y ajoutant ses propres hypothèses.

Après le mémoire n° 6, mais sans nulle comparaison avec lui, en viennent quatre autres dont aucun du reste, nous le disons à l'avance, ne peut prétendre soit au prix, soit à la mention honorable. Ce sont ceux qui portent les n° 1, 3, 4 et 7. Ces mémoires, qu'en égard à leur valeur générale nous placerions volontiers sur la même ligne, ont cependant des mérites et des défauts bien différents. Ce n'est pas qu'ils ne témoignent dans ces différences mêmes, nées surtout de celle de leurs points de vue, d'efforts sérieux et méritoires. Ce n'est pas même qu'on ne pût dans chacun d'eux trouver quelques parties à employer utilement pour une histoire psychologique du sommeil. Mais cette histoire, aucun de ces mémoires ne la renferme, et ils ne satisfont d'une manière réellement philosophique à aucune des grandes et vraies conditions prescrites par l'Académie. Malgré leurs prétentions et leurs tentatives, ils n'ont guère traité la question que d'un point de vue physiologique. C'est là ce que nous allons montrer par l'analyse succincte de ces quatre mémoires.

MÉMOIRE N° 1.

Ce mémoire est un volume de 135 pages petit in-folio , ayant pour épigraphe ces vers d'un *poème philosophique*, dont l'auteur nous est inconnu.

Regarde autour de toi , tout est mystérieux ,
Le brin d'herbe des champs et la comète aux cieux.
Au fonds que savais-tu ? Tu voyais l'apparence.
Mais ton esprit jamais ne pénétrait l'essence.
Ton corps même, sais-tu de quel mode formé ,
Il suit le mouvement par ton âme imprimé ?
Sais-tu comment l'épi germe de la semence ?
Du ciron au soleil qu'expliques-tu... ?

(Poème philosophique.)

L'auteur du mémoire n° 1 , dans une note écrite de sa main et qui en forme les dernières lignes, dit qu'il sent toute l'insuffisance de ce travail et qu'il n'aspirerait, de la part de l'Académie, qu'à un témoignage d'estime et d'encouragement.

Ce jugement de l'auteur sur son ouvrage est à peu près, il nous faut bien le dire, celui qu'en porte votre section de philosophie, et qu'elle n'aura pas besoin de motiver longuement.

L'insuffisance du mémoire n° 1 est évidente. Mais il peut lui être accordé quelque estime. On y reconnaît un esprit versé dans l'étude des sciences, surtout des sciences physiologiques. Il témoigne d'un savoir qui s'étend même plus loin. Mais ce savoir et cette aptitude ont ici mal trouvé leur emploi, et se sont exercés trop en dehors du sujet.

L'auteur du mémoire n° 1 n'a traité en réalité aucune des grandes questions qu'indiquait votre programme. Il y

a touché, cependant, dans divers points de son travail, mais d'une main peu préparée, et sans suite comme sans fermeté.

Ce travail, d'un caractère beaucoup trop physiologique et même médical, est divisé en trois parties. La première est consacrée au sommeil; la seconde, au somnambulisme naturel et symptomatique; la troisième, au somnambulisme artificiel ou magnétique. Cette dernière partie comprend plus de la moitié du volume.

Dans la première, celle où il traite du sommeil, l'auteur du mémoire n° 1 débute par un exposé historique assez étendu, des opinions des anciens sur le sommeil. C'est là, à raison surtout des recherches qu'elle suppose, la seule partie du mémoire à laquelle puisse être accordée quelque estime, bien qu'elle soit mal adaptée aux conditions du programme et aux nécessités du sujet.

Dans tout le reste du mémoire règne une incertitude, une incohérence, nous ne dirons pas de doctrines, mais d'assertions, parmi lesquelles il est assez difficile de se reconnaître. On ne voit pas bien, par exemple, si l'auteur est pour ou contre l'opinion de la permanence de l'activité de l'âme dans le sommeil. Parfois, pour prendre un autre exemple, on croit avoir affaire à un physiologiste très-persuadé de la réalité du somnambulisme magnétique et de ses plus merveilleux effets. Un peu plus loin on trouve un homme peu favorable, opposé même au magnétisme animal et plus encore aux magnétiseurs; et c'est là, à ce qu'il nous a semblé, la véritable opinion de l'auteur.

Il y a tout un chapitre, et nous voulons montrer ainsi jusqu'à quel point l'auteur est quelquefois sorti de son sujet, il y a tout un chapitre consacré à traiter, au point de vue purement médical, de l'utilité et des dangers du magnétisme. Dans ce chapitre l'auteur ne se borne même

plus à parler des effets médicaux de cette sorte de somnambulisme; il y fait entrer des considérations d'une forme plus que singulière, sur la médecine et la thérapeutique allopathique et homéopathique, à l'adresse des hommes de loi et des médecins.

Un dernier trait pour en finir avec le mémoire n° 1. Après la troisième et dernière partie, l'auteur a placé trois annexes ou appendices, où, à propos des *tables tournantes*, il traite, et toujours sans bien savoir que penser et que conclure, du *fluide nerveux* dans ses rapports avec le magnétisme; du *magnétisme dans l'antiquité*; du *somnambulisme artificiel* d'après l'existence supposée d'un *corps virtuel*; en fin des explications que donne un physicien anglais, M. Faraday, du phénomène des tables tournantes. C'est à la suite de ces annexes, par accident et à propos de la lecture récente d'un ouvrage moderne sur le sommeil, que l'auteur du mémoire n° 1 dit quelque chose de la question capitale du programme, *l'état des facultés de l'âme dans le sommeil*; et ce qu'il en dit est une dernière preuve de son peu d'expérience des matières psychologiques, c'est-à-dire des matières mêmes qui faisaient le fond du concours.

MÉMOIRE N° 3.

Le mémoire n° 3 a 426 pages petit in-folio, et porte pour épigraphe cette phrase tirée du livre de Bichat sur *la Vie et la Mort*: « *Le sommeil général est l'ensemble des sommeils particuliers.* »

Rien de plus opposé à l'esprit de cette épigraphe et du livre d'où elle est tirée que les doctrines du mémoire en tête duquel elle figure. Avec le mémoire n° 3, on est tout à fait sorti du domaine de la physiologie. L'auteur de ce travail, qui est anglais, peut-être un anglais d'Ecosse, le

pays de la seconde vue, a cru répondre au programme de l'Académie, ou à ce qu'il en a regardé comme la partie principale, par un mémoire dont le somnambulisme magnétique constitue presque exclusivement le fond et la fin. D'après cela seul, l'Académie pensera peut-être que ce mémoire eût dû être, ou à peu de chose près, écarté du concours. Cette sorte d'exclusion, par la question préalable, serait peut-être légitime, si le programme de l'Académie ne contenait ces trois paragraphes :

« Les concurrents comprendront dans leurs recherches le somnambulisme et ses différentes espèces.

« Le somnambulisme artificiel est-il un fait ?

« Si c'est un fait, l'étudier et le décrire dans ses phénomènes les moins contestables, reconnaître celles de nos facultés qui y sont engagées, et essayer de donner de cet état de l'âme une théorie suivant les règles d'une saine méthode philosophique. »

C'est cette partie de notre programme qu'a plus particulièrement prise pour sujet de son travail l'auteur du mémoire n° 3. En outre, il n'a pas négligé d'y parler du sommeil en général, des rêves et du somnambulisme naturel, consacrant à cette tâche, toujours, il est vrai, à son point de vue, la moitié de son travail.

Enfin, il a essayé de faire quelque réponse aux questions essentielles du programme, celles qui sont relatives à l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, et à la différence qui existe entre le rêve et la pensée. Il ne nous était donc pas possible de ne pas tenir compte de son œuvre.

Le mémoire n° 3 est divisé en deux parties.

La première est consacrée au sommeil et au somnambulisme spontanés, c'est-à-dire naturels.

La seconde traite du sommeil et du somnambulisme artificiels ou magnétiques.

Il ne faut chercher ni dans l'une ni dans l'autre, nous l'avons déjà laissé entrevoir, la discussion réellement philosophique des grandes questions secondaires qu'impliquent les deux questions générales du sommeil et du somnambulisme ; l'auteur a conçu et traité son sujet autrement, de dessein prémédité et en pleine connaissance de cause.

Son mémoire est avant tout un recueil de faits, de faits souvent intéressants, pris particulièrement dans les auteurs anglais et allemands qui ont traité, à tous les points de vue, du sommeil et du somnambulisme. A ces faits, à ceux surtout qui ont pour objet la lucidité magnétique, l'auteur en a joint beaucoup d'autres tirés de sa propre expérience.

Sur ces faits, qui ont l'air de constituer presque tout le mémoire, l'auteur a pourtant fondé un système des plus déterminés, des plus suivis, nettement et franchement résumé dans les *observations* et les *conclusions* qui le terminent. Ce système est le suivant, qu'on accusera pas de pécher par défaut de spiritualisme.

L'âme humaine est tellement distincte et indépendante du corps auquel elle est unie, elle lui est tellement supérieure, qu'elle peut tout sentir, tout penser, tout voir, prévoir, se rappeler, sans lui, bien mieux qu'avec lui, pourvu qu'elle conserve ce corps spirituel dont parle saint Paul, et dont, en effet, elle ne sera jamais séparée.

Ces pouvoirs, elle les a souvent dans l'état même le plus régulier de veille ; de nombreux exemples sont là pour en témoigner ; elle les a souvent encore dans le sommeil et dans une foule de rêves bien réellement spirituels, où n'interviennent en rien les organes, et dont elle a

seule l'initiative et la conduite ; elle les a dans le somnambulisme naturel ; elle les a enfin et surtout dans le sommeil et le somnambulisme artificiels ou magnétiques.

C'est en vain qu'on chercherait à expliquer les faits du somnambulisme naturel lui-même par un reste ou un redoublement de l'action des sens extérieurs. Les sens ne sont pour rien dans ce qu'on a appelé les merveilles de ce somnambulisme. La merveille, dans ces phénomènes, c'est l'âme elle-même, l'âme seule, l'âme qui sent et perçoit indépendamment de toute assistance corporelle organique.

Or, ce qui a lieu dans le somnambulisme naturel, a lieu de même, et à plus forte raison, dans le somnambulisme magnétique, dont l'origine est encore bien plus exclusivement spirituelle, puisqu'il est le résultat de l'action d'une volonté étrangère, d'un esprit sur un autre esprit.

L'âme, un moment débarrassée de ses voiles corporels, y saisit avec la même sureté les faits du passé, du présent, de l'avenir ; elle prend connaissance des pensées et des désirs des autres âmes et de l'état des corps auxquels elles sont unies ; elle prend connaissance des plus lointains événements du monde, des lieux où ils s'accomplissent, des acteurs qui y sont mêlés.

Dans le sommeil, dans les rêves et leurs diverses espèces, dans le somnambulisme et toutes ses variétés, non-seulement il y a rehaussement (c'est le mot qu'emploie l'auteur) des facultés ordinaires de l'âme ; mais il y a addition de nouvelles facultés, les facultés de clairvoyance, bien plus de prévoyance, de rétrospection. C'est là ce que l'auteur appelle une théorie de ces états de l'âme suivant les règles d'une saine méthode philosophique et le pro-

gramme de l'Académie. Et cette théorie, selon lui, est non-seulement philosophique; elle est encore, et par dessus tout, essentiellement chrétienne. En vertu de cette théorie, tous ces faits récents de clairvoyance durant le sommeil et le somnambulisme ont pour analogues et pour garants les faits anciens et sacrés de clairvoyance hypnologique rapportés dans les deux Testaments. Ainsi se trouve ramenée à un seul et même type cette nature humaine, ou plutôt cette nature de l'âme qui, de nos jours, est aussi indépendante des organes et aussi clairvoyante qu'en ces temps de pureté et de clairvoyance primitives. Ainsi se trouvent affirmées, avec plus de force et de certitude que jamais, sa simplicité et son immortalité. Ainsi se trouvent placés, sous l'égide des saintes traditions, les faits les plus singuliers, mais les plus féconds, de la science dont elle est l'objet.

Malgré tout ce qu'offre d'extraordinaire cette doctrine psychologique du mémoire n° 3, il y aurait quelque injustice à confondre ce travail avec la plupart de ceux où il est question du somnambulisme magnétique; ni l'esprit, ni le but, ni même les moyens n'y sont les mêmes.

L'auteur, malgré sa foi au magnétisme, est loin de faire de sa pratique une profession, ni même une occupation. Il est, avons-nous dit, un étranger, un anglais, s'exprimant au moins avec clarté dans notre langue, et faisant preuve, en physiologie surtout, de connaissances assez étendues. En fait de somnambulisme magnétique, il a beaucoup vu ou cru voir, beaucoup lu surtout, beaucoup recueilli. Mais sur le sujet même du concours il est loin de n'avoir vu et de n'avoir étudié que cela. Son mémoire est un vaste et curieux répertoire de faits relatifs aux diverses sortes de sommeil et de somnambulisme, qu'on ne trouverait pas réunis ailleurs. De longs extraits d'opi-

nions, d'expériences, de théories, appartenant à des écrivains surtout étrangers, unissent et ordonnent entre eux ces divers genres de faits. Au milieu de tout cet ensemble un peu fantastique, règnent une chaleur et une élévation d'esprit, un air de sincérité et de bonne foi, qui peuvent bien ne pas convaincre, mais qui intéressent et attachent.

C'est dans de telles idées et de tels sentiments, en faisant usage de tels matériaux que l'auteur a composé son mémoire, dans le but surtout de répondre à la partie du programme, qui a trait à la réalité du somnambulisme artificiel. Si les choses qu'il croit avoir vues dans des expériences, et des observations personnelles, qui composent la partie la plus importante de son travail, avaient elles-mêmes la réalité et les caractères qu'il leur attribue, ce serait avec raison qu'il croirait avoir résolu, par l'affirmative, cette question de votre programme, et montré que le somnambulisme artificiel est tellement bien un fait, que dans cet état on peut sans le secours de la vue voir à travers toutes les épaisseurs et tous les obstacles de la matière, ou à des distances sans limites.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne partageons en rien la conviction de l'auteur du mémoire n° 3. Il y a pour nous plus d'une raison de penser qu'il n'a pas vu tout ce qu'il a cru voir. A côté du chapitre, par exemple, où il affirme avoir été témoin de tant de prodiges somnambuliques, il y en a un autre où il affirme également, à propos de ce qu'il appelle le *phréno-magnétisme*, qu'un magnétiseur peut en dirigeant sa pensée et sa volonté vers tels ou tels organes phrénologiques du sujet magnétisé, mettre isolément en action un ou plusieurs de ces organes, ou des facultés qui leur correspondent, action qui se traduit immédiatement par l'expression de la physionomie.

Lorsqu'en fait de somnambulisme magnétique, on a pu voir et affirmer une telle chose, il est clair que, sur le même sujet, il n'y en a aucune autre pour laquelle on ne soit capable d'en faire autant, et cela de la meilleure foi du monde. Ce n'est donc pas encore le mémoire n° 3, qui indépendamment de son insuffisance presque absolue sur toutes les autres parties du sujet, est destiné à donner, par des preuves positives, quelque apparence de réponse à cette question de votre programme : *Le somnambulisme artificiel est-il un fait?*

MÉMOIRE N° 4.

Le mémoire n° 4 est un volume grand in-octavo de 370 pages, d'une écriture en général fine et serrée, et qui porte pour épigraphe cette phrase empruntée à M. Geoffroy-Saint-Hilaire le père : « Les faits sont brutaux ; ils renversent toute théorie la plus péniblement édifiée à priori. »

Cette épigraphe annonce le mémoire, son caractère d'observation physiologique et médicale, sa prétention de tout soumettre, raison et logique, à la toute-puissance des faits.

L'auteur de ce travail est un médecin de l'école de Montpellier ; il ne le dirait pas qu'on s'en apercevrait dès les premières lignes, ne fût-ce qu'aux expressions dont il se sert pour caractériser le sommeil.

Pour lui, comme pour les physiologistes qu'il proclame ses maîtres et dont il ne fait que développer les principes, le sommeil et plus particulièrement le sommeil avec rêves, est un état *aspondématique* de l'économie humaine, c'est-à-dire une sorte de trêve ou de séparation des deux puissances immatérielles, qui dans les doctrines vitalistes

animent le corps, la force vitale et le sens intime ou l'âme ; une rupture momentanée de l'alliance et du bon accord qui les unissent dans l'état de veille.

Cette rupture est tout à l'avantage de la puissance vitale, qui agit en souveraine et presque sans contrôle, imposant à l'âme ses impressions et ses fantaisies, mais en même temps profitant de son empire de quelques heures pour imprimer aux fonctions qui dépendent d'elle plus de régularité et de vigueur, et donner ainsi à l'âme, qui reprend son pouvoir au réveil, un corps restauré et dispos.

Mais si l'âme a le dessous dans le sommeil, dans le sommeil ordinaire avec rêves, en revanche, dans toutes les espèces de somnambulisme, elle reprend ses droits, ou plutôt elle les dépasse et en abuse. Toutes ses facultés que l'auteur énumère au nombre de seize, toutes, y compris la liberté et la volonté, y sont non-seulement conservées, mais elles y acquièrent plus de puissance et s'y accompagnent de nouvelles facultés.

Mais c'est surtout dans le somnambulisme artificiel ou somnambulisme magnétique que l'âme acquiert les nouveaux pouvoirs dont il est déjà question dans l'analyse du mémoire précédent, et auxquels celui-ci fait une part encore plus grande.

D'après l'auteur du mémoire n° 4, il n'y a rien qui échappe à l'âme dans l'état de somnambulisme magnétique, rien à quoi elle ne puisse atteindre, rien à quoi ne puissent servir ses nouvelles facultés et les actes qui en découlent.

L'âme d'abord s'y voit elle-même ainsi que le corps qu'elle habite ; l'un et l'autre dans leurs dernières profondeurs, et dans leur plus secrète destinée.

Elle lit de même dans l'âme et le corps du prochain.

Elle voit sans le secours des yeux , à travers les corps les plus denses ou à des distances auxquelles pourrait seul atteindre l'œil de la Providence.

Elle va dans le passé prendre connaissance des événements les plus reculés et dont elle n'avait rien appris dans l'état de veille.

Elle prévoit de même et avec la même certitude des événements qui sont encore enveloppés dans les ténèbres de l'avenir.

On doit voir, par là, tout ce qu'il y a de puissance et tout ce qu'il peut y avoir d'utilité dans le somnambulisme artificiel, ou dans le magnétisme qui le produit.

Par lui les maladies les plus graves et les plus cachées pourront-êtré reconnues , traitées et guéries.

Par lui les crimes pourront-êtré prévus , prévenus , découverts et punis.

L'éducation aussi trouvera en lui un puissant auxiliaire; car il est possible au magnétiseur de fixer par sa volonté , dans l'esprit du magnétisé revenu à l'état de veille , des facultés additionnelles développées par l'état de somnambulisme.

Tous ces mérites et les faits dont ils sont déduits , l'auteur du mémoire n° 4 les affirme et les développe dans trois cents pages de son travail. Les faits , il les puise surtout dans sa propre expérience, une pratique magnétique qui date, dit-il, de vingt années. Cette pratique et ses résultats, ajoute-t-il, ont eu plus d'une fois pour témoins les hommes les plus distingués du midi de la France , qui en seraient, au besoin, les garants.

Jamais, on le voit, foi plus entière et plus étendue au magnétisme et à sa toute puissance, au somnambulisme magnétique et à ses plus merveilleux résultats. Aussi , l'expression en est-elle des plus vives; et lorsqu'il est ques-

tion des opposants ou des incrédules, cette vivacité prend un caractère de véhémence où la convenance et le goût ne sont pas toujours respectés.

Assurément, l'auteur du mémoire n° 4 peut croire avoir répondu à cette question du programme de l'Académie, que nous avons déjà plusieurs fois rappelée : *Le somnambulisme artificiel est-il un fait?* y avoir répondu par l'affirmative, et par des faits positifs. Il peut croire avoir ainsi justifié l'esprit et la lettre de son épigraphe, et s'être montré fidèle à cette méthode d'observation hippocratique qu'il revendique pour la moderne Cos.

Nous croyons que, sur ce point, il a été beaucoup moins heureux encore que l'auteur du mémoire n° 5, dont le travail, œuvre d'un esprit plus libre, offre de tout autres caractères et inspire un certain intérêt. La simple énumération que nous venons de faire des assertions du mémoire n° 4 sur les mérites du somnambulisme magnétique, nous dispense d'entrer dans aucun détail; nous croyons en avoir assez dit.

Mais si l'auteur du mémoire n° 4 n'a pas satisfait à la seconde partie du programme de l'Académie, a-t-il satisfait à la première, qui en est la partie capitale? Infiniment moins encore qu'à l'autre, bien qu'il s'y soit essayé, et que cette première moitié de son travail témoigne de louables efforts.

Après avoir cherché à établir, conformément à la doctrine, ou plutôt à la formule vitaliste, que, dans le sommeil, le principe vital (c'est-à-dire l'action des organes) s'impose au sens intime ou à l'âme, tandis que, dans le somnambulisme, c'est le sens intime qui s'impose au principe vital, l'auteur du mémoire n° 4 n'aborde philosophiquement aucune des grandes conditions du programme; il ne fait aucune réponse sérieuse aux questions

essentielles, à celles qui se rapportent aux facultés de l'âme, à leur persistance, à leur suspension ou modification; à la différence qui existe entre le rêve et la pensée; à la permanence ou à l'absence de la conscience et du sentiment de l'identité personnelle dans le somnambulisme naturel. Cette dernière question, l'auteur du mémoire n° 4 ne paraît pas même l'avoir bien comprise. Dans tous les cas, pour l'aborder, à plus forte raison pour la résoudre, et pour aborder et résoudre les autres, il n'était pas suffisamment préparé; il ne l'était pas comme eût semblé devoir l'être un disciple de l'école philosophique de médecine, à laquelle il se fait gloire d'appartenir.

Toutefois on rencontre, dans plusieurs parties de son mémoire, des points traités avec une certaine force de discussion métaphysique, des considérations physiologiques rapportées avec vérité à la matière du concours. Nous signalerons, par exemple, la discussion sur la permanence de l'activité de l'âme dans le sommeil. Nous signalerons surtout un certain nombre de passages où il est plus particulièrement question des relations de l'âme avec l'organisme, ou, pour parler comme l'école de Montpellier, du sens intime avec le principe vital. Ces discussions et ces considérations témoignent d'une vigueur d'esprit qui ne s'est pas seulement appliquée à l'étude du magnétisme animal, et qui est capable de porter d'autres fruits.

MÉMOIRE N° 7.

Le mémoire n° 7 est un in-folio de 250 pages, portant cette épigraphe :

.... *Tuque, ó domitor,
Somne, laborum, requies animi,
Pars humana melior vitæ...*
(SENÈQUE.)

Le mémoire n° 7 est un des quatre que nous avons placés en masse sur la même ligne, comme offrant à peu près le même caractère d'insuffisance. Cependant, nous devons dire qu'il nous paraît un peu supérieur aux trois autres, quoiqu'il reste encore bien loin du but. Pour faire connaître d'un mot son vrai caractère, nous dirons qu'il est beaucoup trop physiologique et médical, beaucoup trop peu philosophique ou même seulement psychologique.

Tel qu'il est, pourtant, il peut inspirer quelque estime, non pas uniquement parce que l'auteur, un médecin, isolé, comme il nous l'apprend, en province, dans la pratique de sa profession, a travaillé loin des grandes sources et des grands moyens de recherches, mais encore parce qu'il a émis avec clarté, sur les points principaux de la question, des opinions qui, malgré une exposition et une expression incomplètes et faibles, rencontrent souvent la vérité.

Après être entré sur le sommeil et les rêves, sur leurs caractères généraux et leurs causes, dans des détails physiologiques presque inutiles, en ce sens qu'ils n'ont à peu

près rien de relatif à la nature même du rêve , à sa nature psychologique, l'auteur divise les rêves en rêves sensitifs , rêves affectifs , rêves psychiques. C'est encore là une inutilité au point de vue du programme , nous dirions presque à tous les points de vue.

Que les rêves aient leur point de départ , et leur occasion , du reste plus ou moins certaine , dans les mouvements spontanés du cerveau, dans les mouvements intimes des sens externes , ceux des viscères intérieurs , et même ceux de la pensée , au fond leur nature reste la même ; et c'est d'elle seule que les concurrents avaient à s'occuper.

Nous ferons la même remarque à propos du chapitre que l'auteur a jugé convenable de consacrer aux rêves morbides et en particulier aux différentes formes du cauchemar. Qu'est-ce que devient l'esprit dans ces rêves , qu'est-ce que deviennent ses facultés ? C'est là tout ce qu'il fallait rechercher et dire. A plus forte raison ne fallait-il pas , soit à propos des *rêves morbides* ou *symptomatiques* des maladies , soit à propos des diverses formes du cauchemar , établir des indications thérapeutiques , à coup sûr tout à fait en dehors de ce que demandait l'Académie.

Après avoir traité du sommeil et des rêves , l'auteur du mémoire n° 7 traite du somnambulisme naturel , et toujours en physiologiste et même en médecin. Des faits , des observations particulières , comme on dit dans la science médicale , une description en quelque sorte symptomatologique du somnambulisme , la recherche de ses causes , soit occasionnelles , soit organiques , enfin l'indication des remèdes propres à le guérir pour peu qu'il prenne la forme d'une maladie ; voilà ce que contient le chapitre du mémoire n° 7 , consacré au somnambulisme naturel. Il ne s'y trouve donc , presque rien de ce que demandaient la nature du sujet et le programme de l'Académie.

Le long chapitre qui suit traite du somnambulisme artificiel ou magnétique, et l'on y retrouve la même erreur dans la conception du sujet et dans la manière de le discuter.

Toutefois, il est juste de le dire d'abord, à la défense de l'auteur, il n'a abordé cette partie de son travail que sur la provocation de notre programme. Il ne s'y fut pas décidé de lui seul. L'exemple et les opinions d'un certain nombre d'hommes remarquables ou illustres, parmi lesquels il cite Talleyrand, Cuvier, Arago, n'eussent pas suffi à l'y engager, et à vaincre sa répugnance. Pour le déterminer à braver, lui médecin, l'anathème de l'Académie de médecine, qui traite maintenant le magnétisme animal, comme l'Académie des sciences la quadrature du cercle, il ne lui fallait rien moins que la question proposée par l'Académie des sciences morales et politiques. C'est sur notre invitation qu'il s'est mis à l'œuvre, et a consacré à cette partie du sujet 100 pages de son mémoire, les deux cinquièmes à peu près.

Le magnétisme animal actuel, dit l'auteur du mémoire n° 7, consiste dans une sorte d'influence, à la fois physique et morale de l'homme sur l'homme par la puissance de la volonté. Cette influence, cette action est incontestable. Elle a, presque certainement, pour agent un fluide qu'on peut appeler nerveux. Elle produit des effets physiologiques et des effets psychologiques.

En fait d'effets physiologiques elle peut provoquer le sommeil, faire naître des convulsions, neutraliser la douleur.

Mais ce sont surtout ses effets psychologiques qui doivent être pris en considération; et c'est ici, dit l'auteur, qu'on entre dans le monde des merveilles.

Ce monde merveilleux du somnambulisme magnétique,

il le réduit, à l'instar du vrai monde, à quatre parties, qui sont, suivant lui, bien suffisantes : la transmission de la pensée ; la vue à travers les corps opaques, ou à des distances illimitées ; la *pressensation* organique ; enfin la prévision de l'avenir.

Pour admettre l'existence de ces quatre parties du monde somnambulique, il se fonde de près ou de loin sur des autorités de diverses sortes, autorités quelquefois très-hautes, et dont quelques-unes seraient bien surprises de l'honneur qui leur est fait. Il lui a bien fallu à cet égard s'en rapporter à des témoignages étrangers ; car, dit-il, et il a l'air de se décharger ainsi d'une responsabilité qui lui pèse, il n'a pas pu faire d'expérience par lui-même. Il l'a tenté, mais il n'a pas réussi. Sûrement, ajoute-t-il, *qu'il n'est pas doué de cette foi robuste qui transporte les montagnés ; et lorsqu'il s'agit de tels phénomènes, on ne peut vraiment rien affirmer qu'après avoir vu, maintes fois vu, de ses propres yeux vu.*

A la suite de ces longs préliminaires sur le sommeil en général, les rêves, le somnambulisme, soit spontané, soit magnétique, l'auteur aborde enfin les deux grandes questions posées par l'Académie sur les facultés de l'âme et le rêve.

Ses réponses manquent, avant tout, de développement, et pourtant, dans leur brièveté, elles sont encore trop longues ; car elles renferment d'une part des considérations inutiles, d'autre part des assertions fausses.

L'auteur a cru devoir faire précéder ces réponses d'une espèce de résumé de psychologie, d'une sorte de catalogue raisonné des facultés intellectuelles, et cette partie de son mémoire annonce un esprit assez neuf dans ces matières. Il emprunte à droite et à gauche, à des philosophes de toute opinion et de toute école, et ne parvient

à faire de ses emprunts qu'une sorte de marqueterie où il ne se retrouve pas toujours. Il eût mieux fait de s'abandonner à ses idées personnelles; son propre sens l'eût mieux servi; car quelquefois encore il ne le sert pas mal.

En somme, le mémoire n° 7; malgré son insuffisance philosophique, nous paraît cependant, à ce point de vue, un peu supérieur, comme nous l'avons dit, aux trois mémoires précédents. Mais nous l'avons dit également, malgré la bonne volonté et les efforts de l'auteur, il ne répond pleinement à aucune des vraies conditions du programme. A l'envisager en dehors de la rigueur de ces conditions, et comme traitant du sommeil à un point de vue surtout physiologique, ce n'est pas un travail indigne d'estime.

Nous avons maintenant à vous rendre compte des deux mémoires que nous avons distingués tout d'abord comme ayant pris dans le concours un rang supérieur par la manière dont le sujet y est envisagé. Un examen ultérieur n'a fait que nous confirmer dans cette première appréciation. Mais il nous a montré en même temps quelle distance sépare ces deux ouvrages. Aussi, en vous proposant de donner le prix à l'un, celui qui porte le numéro 5, nous bornerons-nous pour l'autre, le mémoire n° 2, aux témoignages de bienveillant intérêt qu'il a obtenus de notre section.

MÉMOIRE N° 2.

Le mémoire n° 2 a 258 pages petit *in-quarto*, et porte pour épigraphe cette phrase d'un de ses chapitres :

« L'étude des phénomènes psychologiques du sommeil est le complément indispensable de celle des faits psychologiques de la veille, dans la science de l'homme intellectuel. »

Le mémoire n° 2 est un des deux mémoires qui ont traité la question du sommeil, telle que l'Académie l'avait conçue et proposée. Il y a d'abord ce bien à en dire, cet éloge général à en faire; et ce n'est pas le seul dont il soit digne. Mais à côté du bien il y a le mal, à côté de la louange vient se placer le blâme, un blâme qui la contrebalance, ainsi que vous allez en juger.

L'ouvrage est divisé en deux parties tout à fait distinctes et que l'auteur a tenu à distinguer ainsi, conformément aux indications de votre programme.

La première partie, qui forme un tout et comme un mémoire séparé, a pour objet le sommeil, les songes et le somnambulisme naturel.

La seconde est la réponse à la question sur le somnambulisme artificiel.

Dans la première, qui forme à proprement parler tout le mémoire, l'auteur envisage d'abord le sommeil, les songes et le somnambulisme dans les faits généraux qui les constituent. Il procède ensuite à la discussion approfondie de l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, et de la différence qui existe entre rêver et penser.

Nous n'avons rien à dire de cette manière de disposer le sujet si ce n'est que l'auteur a eu le tort de ne pas y rester fidèle.

Ce n'est en effet, qu'après avoir traité du sommeil et des rêves, puis de l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, qu'il revient au somnambulisme naturel, pour s'occuper enfin de la différence essentielle qui existe entre rêver et penser. Cette infraction de l'auteur au plan que lui-même s'était tracé, est d'autant plus hors de propos que, dans son opinion, il rapproche aussi étroitement que possible le somnambulisme du sommeil ordinaire; et elle

a, en outre, l'inconvénient d'amener des redites et des longueurs qui pouvaient être évitées.

Nous n'attachons pas du reste à ces fautes de plan et en quelque sorte de forme, plus d'importance qu'elles n'en méritent. Il y en a d'autres, dès le début du mémoire, qui ont plus de gravité, parce qu'elles tiennent à la manière dont l'auteur a traité le fond même des principales questions.

Dans l'étude du sommeil, envisagé au point de vue le plus strictement psychologique, il y a toujours une part à faire à celle de ses conditions corporelles. Il faut y rechercher l'influence qu'exerce sur l'âme et son sommeil ce nouvel état qui constitue le sommeil du corps, les relations nouvelles qui peuvent en conséquence s'établir entre le corps et l'âme, la vie et la pensée. Il n'y a pas de philosophe, pour peu qu'il ait tenté de pénétrer ces mystères de notre vie, qui n'ait reconnu cette nécessité, et n'en ait fait une des conditions de ses réflexions ou de ses recherches.

L'auteur du mémoire n° 2, non content de se conformer à cette nécessité, s'y prête avec un empressement qui l'emporte au delà du but. Il commence, en effet, par où il n'était pas tenu de commencer; à propos des relations particulières et momentanées de l'âme et du corps dans le sommeil, il croit devoir traiter de leurs relations générales et habituelles, des rapports en d'autres termes, de la physiologie et de la psychologie; et cette introduction, d'ailleurs inutile, est de telle nature qu'elle sert plutôt à obscurcir qu'à éclairer les abords du sujet.

L'insuffisance de l'auteur dans la question des rapports de l'âme et du corps pendant le sommeil, devient encore plus saillante par l'assurance avec laquelle il parle de ces matières, tranchant les questions les moins familières à

son esprit, attaquant et jugeant du même air les hommes les plus compétents parmi ceux qui les ont abordées avant lui.

L'auteur est plus heureux dans ce qu'il dit des rêves et dans les résultats généraux, que lui a donnés cette étude. Il y a dans cette partie de son travail des considérations ingénieuses, quelquefois solides, qui préparent utilement ce qui va suivre. Toutefois il s'y mêle encore plus d'une erreur ou plus d'une inexactitude. L'auteur n'a pas assez étudié le *fait* des rêves, soit sur lui même, soit dans les nombreuses observations qui en existent. Il se perd dans des explications, des affirmations, des dénégations que lui eussent épargnées quelques-uns de ces faits bien connus et bien appréciés.

Toutefois, malgré ces défauts on sent dans cette partie même du mémoire n° 2, une certaine force d'examen et de discussion, qui mieux dirigée à la fois et plus contenue, eût donné lieu, nous le croyons, à de bien meilleurs résultats.

Après ces chapitres préparatoires sur le sommeil et les rêves, l'auteur du mémoire n° 2, entrant sérieusement en matière, arrive aux questions qui forment le fond de son travail, comme elles forment le fond du programme.

L'état de l'âme et de ses facultés dans le sommeil se détermine par comparaison avec ce même état dans la veille, état dont la détermination forme un des objets les plus graves de la psychologie.

Rien de plus utile assurément, et à certains égards de plus nécessaire pour la détermination de l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, que de partir de la classification la meilleure et la plus exacte de ces facultés dans l'état de veille. Toutefois, si en fait de pouvoirs de l'âme, on admet ce grand fait et ce grand principe, sans lesquels

on ne la comprendrait pas, d'une sorte de triple unité, où sont à la fois distinctes et confondues, la sensibilité, l'intelligence et la volonté, on conçoit qu'avec des divisions ou des facultés secondaires qui ne sont que nominalement différentes, on puisse arriver à des résultats en réalité identiques.

Mais c'est à une condition; c'est à la condition qu'on s'entendra bien avec soi-même, qu'on sera maître de son sujet, que sous les mots on saura démêler les choses, que d'une part sous tel ou tel nom de faculté, on ne confondra pas des faits psychologiques très-différents et même contraires; et que d'autre part on n'attribuera pas à plusieurs facultés différentes des faits absolument de même nature.

Or, ce sont là des conditions que l'auteur du mémoire n° 2 n'a pas suffisamment remplies, et des résultats préliminaires auxquels il n'est pas complètement arrivé.

Les facultés de l'âme dans l'état de veille sont pour lui : 1° des facultés actives, l'attention et la volonté, laquelle se divise essentiellement en spontanée et en libre; 2° des facultés passives : la sensibilité, distinguée en physique morale et intellectuelle, et l'intelligence, avec tout le cortège des autres facultés, depuis la perception externe jusqu'à la conscience et à la raison.

Il y a dans ce point de départ quelque chose d'arbitraire et par conséquent d'inexact qui préparait des conséquences analogues. Il y a plus que de l'exagération à transformer ainsi l'intelligence et toutes les facultés dans lesquelles elle se subdivise, en facultés purement passives; à séparer aussi complètement de l'attention, le jugement, le raisonnement, la conscience et la raison. Une fois qu'on a attribué à la passivité de l'âme, et cette attribution est de droit, les impressions, les émotions de la sensibilité soit externe,

soit interne, il n'y a plus guère de facultés et d'actes de l'esprit qui n'aient leur part d'attention et d'activité. L'esprit n'est pas passif dans la perception externe, et son attention y est bien voisine de la volonté. Dans l'imagination elle-même, dans la mémoire, dans l'association des idées, dans ces actes où la passivité intellectuelle est si évidente, n'est-il pas de même évident qu'on ne peut pas ne pas faire encore la part de l'attention ?

Après avoir ainsi envisagé d'un point de vue au moins arbitraire les facultés intellectuelles à l'état de veille, l'auteur du mémoire n° 2 recherche ce qu'elles deviennent dans le sommeil, et il arrive à des résultats dont la plupart sont en harmonie avec ce point de départ.

Il croit par exemple, que dans le sommeil, c'est-à-dire dans les rêves, la sensibilité est considérablement augmentée, et non-seulement cette part de sensibilité qu'il rapporte plus ou moins bien à une des facultés secondaires de l'intelligence, l'imagination, mais toute la sensibilité, celle du dehors comme celle du dedans, en un mot pour nous servir de ses propres expressions, *la sensibilité tant physique qu'intellectuelle et que morale*. Mais il n'est arrivé, on le sent bien, à un pareil résultat, à une assertion aussi contraire à la vérité, aussi contraire à l'opinion si légitimement proverbiale de l'état d'insensibilité dans le sommeil, qu'en se perdant dans des désignations arbitraires, et dans des mots qui ont tenu pour lui la place des idées et lui ont caché la nature des choses.

Ailleurs il commence par voir avec vérité que si dans le sommeil, dans le rêve ou au moins dans certains rêves il reste une ombre de volonté, ce n'est que l'ombre effacée de la volonté libre et responsable de l'état de veille, la marque encore subsistante du grand ouvrier sur son œuvre. Mais le fait à peine admis il rapporte cette

volonté du sommeil à une volonté spontanée qu'il distingue essentiellement de la volonté libre.

C'est là une erreur à côté d'une vérité, une dénomination fautive, qui recouvre ou plutôt qui déguise un fait psychologique vrai. Il n'y a pas deux sortes de volonté, pas plus dans l'état de sommeil que dans l'état de veille. La volonté peut être plus ou moins active, puissante, libre même, et tous les degrés de puissance et de liberté elle peut les offrir dans l'état de veille. Mais c'est toujours le même principe, la même volonté. Pas plus donc dans le sommeil que dans la veille, elle ne doit être confondue sous une dénomination ou sous une autre, soit avec le désir, soit avec la passion, soit même avec l'habitude; et c'est au désir, à la passion, à l'habitude, à l'association des idées, que doit être rapporté tout ce qui dans le sommeil, sous le nom de volonté spontanée, aurait la forme de la volonté sans en avoir la nature.

La distinction que fait l'auteur du mémoire n° 2, entre la volonté libre et la volonté spontanée, dont la dernière seule persiste dans le rêve, se trouve reproduite dans sa réponse à la question capitale du programme : Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser? Elle forme, en définitive, le fond de cette réponse, et cette réponse la voici : l'état intellectuel de veille consiste dans l'activité de toutes les facultés de l'âme et plus particulièrement de la volonté, c'est-à-dire de la volonté libre. Dans l'état de rêve, au contraire, il y a, d'une part, accroissement de la sensibilité soit physique, soit intellectuelle, soit morale; il y a, d'autre part, et surtout, suspension de la volonté libre, qui fait place à la volonté spontanée. Cette volonté spontanée du rêve non-seulement n'a rien de commun avec la volonté libre; mais elle est si peu volontaire, que c'est à peine si on devrait lui

conserver le nom de volonté. Non-seulement, dit l'auteur, nous ne voulons pas dans nos rêves, mais nous ne rêvons pas même *vouloir*. Notre imagination nous y suggère, par exemple, *l'idée* d'appeler du secours, mais non celle de *vouloir* en appeler.

S'il en est ainsi, ajouterons-nous, le rêve, en fait même de volonté spontanée, n'offrirait pas plus la chose qu'il ne réclamerait le nom. L'idée, en effet, dans le rêve, est un fait tout involontaire, nous ne dirons pas de conception, mais d'imagination, de mémoire, d'association des idées; et bien moins que dans l'état de veille, elle ne saurait être rattachée à une forme ou à un degré quelconque de la volonté.

Nous avons voulu donner cet exemple des difficultés et des contradictions auxquelles s'est exposé l'auteur du mémoire n° 2, par la distinction absolue qu'il a cru devoir établir, pour l'état de rêve, entre la volonté libre et la volonté spontanée; déguisant, répétons-le, un fait vrai, l'absence de toute liberté dans le sommeil, sous une explication et une dénomination fausses.

La dernière partie de son mémoire est relative au somnambulisme artificiel, duquel il convient de rapprocher ce qu'il dit du somnambulisme naturel.

Nous devons d'abord louer l'auteur d'avoir, dans cette partie de son ouvrage, rattaché aussi étroitement qu'il l'a pu, au sommeil et aux rêves ordinaires, les faits du somnambulisme spontané et même ceux qu'il croit pouvoir admettre du somnambulisme artificiel ou magnétique. tels, par exemple, que le sommeil artificiel lui-même, sa dépendance automatique et certaines de ses prévisions. Mais ici encore nous avons à blâmer le défaut de méthode, de précision, de clarté; nous avons à signaler de nouveau cette excessive confiance en soi-même, qui accompagne

trop souvent une connaissance incomplète des recherches et des opinions antérieures. Pour justifier ce double reproche, nous signalerons par exemple la réponse que fait l'auteur à un des principaux problèmes que soulève la question générale du concours, le problème de la suspension ou de la permanence de la pensée dans le sommeil. En vertu d'inductions à la fois physiologiques et philosophiques, l'auteur soutient avec une certaine force de raisonnement, la permanence de l'activité intellectuelle dans le sommeil; et il pense, D. Stewart mis à part, être le premier qui ait résolu le problème en ce sens.

Il y a une autre grande question du programme, que l'auteur aborde après celle-ci, la question de la conscience et de l'identité personnelle dans le somnambulisme naturel; et il l'aborde et la résout, nous avons du plaisir à le dire, avec beaucoup de force et de méthode.

Cette partie de son mémoire est une de celles où le raisonnement laisse le moins de place aux digressions oiseuses, aux discussions embarrassées, bien qu'elle n'en soit pas encore complètement exempte. Nous nous y étendrions davantage, si nous ne devions nous hâter vers un travail où nous trouverons les mêmes questions traitées et résolues d'une façon bien supérieure et avec un véritable talent.

Pour nous résumer sur le mémoire n° 2, voici ce que nous croyons pouvoir en dire :

Ce mémoire est l'œuvre d'un esprit philosophique, probablement jeune, plein de curiosité et d'ardeur, mais d'une ardeur qui a besoin de frein. Sous aucun rapport son travail ne pouvait prétendre au prix ni même à la mention honorable. Bien que le caractère en soit essentiellement psychologique, et qu'à ce point de vue il soit très-supérieur à tous les mémoires examinés jusqu'ici, il est pourtant loin d'avoir traité avec toute l'étendue et la pro-

fondeur désirables, les principaux points de cette vaste question du sommeil. Là même où il a apporté dans ses recherches le plus de rigueur et de développement, il laisse beaucoup à désirer pour l'exactitude des faits et la sûreté des doctrines.

Ce serait donc un travail, tout sérieux et estimable qu'il est, et précisément parce qu'il a ce caractère, à reprendre en sous-œuvre, à approfondir et à rectifier; et si l'auteur, dans un but qui ne peut plus être le prix, avait le courage de faire ce remaniement, voici ce que nous nous permettrions de lui conseiller :

Que d'abord et conformément au plan même qu'il s'est tracé, il recherche plus exactement et plus minutieusement qu'il ne l'a fait, soit en vertu de sa propre observation, soit dans les archives de la science, les caractères essentiels du sommeil, des songes et du somnambulisme ;

Qu'il approfondisse et détermine mieux la nature de l'intelligence à l'état de veille, ses facultés et leurs vrais rapports; qu'à cet égard il ne se paie pas de mots, et qu'allant au fond des choses, il se mette à même de pénétrer d'un œil plus sûr dans ces ténèbres du sommeil où il n'appartient qu'à une psychologie ferme et vraie de porter quelque lumière.

Mais qu'alors encore il ne croie pas trop à la sûreté de son regard et à l'infailibilité de son jugement. Qu'il doute un peu plus de lui-même et un peu moins des hommes éminents qui l'ont précédé dans cette voie. Il faut être en possession d'une supériorité bien incontestée, pour se permettre de critiquer, jusque dans la forme de leurs idées, des hommes qui, dans les carrières de l'esprit, ont passé leur vie et trouvé la gloire à bien penser et à bien écrire.

Il y a un dernier conseil que nous voulons donner à l'auteur du mémoire n° 2.

La vivacité de ses idées et l'ardeur de ses convictions donnent à sa manière de les exprimer un certain mouvement qui intéresse. Mais dans ce mouvement quels manques fréquents de goût et même de convenance ! Nous pourrions à cet égard faire de nombreuses citations. Nous nous en abstenons, certains que l'auteur même nous comprendra. Nous sommes non moins convaincus qu'il regrettera et effacera, pour ne jamais les reproduire, d'autres fautes où le goût et la convenance ne sont pas seuls intéressés ; car ce sont des fautes de respect pour des croyances et des traditions qui ont droit au respect de tous, et dont il n'y avait nullement à s'occuper dans le travail demandé par l'Académie.

MÉMOIRE N° 5.

Le mémoire n° 5, un des meilleurs ouvrages pour lesquels votre section de philosophie ait jamais eu à vous demander le prix, est un volume petit in-folio de 218 pages, d'une écriture fine et serrée, portant les deux épigraphes suivantes :

« *Dormientium animi maximè declarant divinitatem suam.* (CICÉRON, *de Senectute*, ch. 22.) »

« L'homme n'est absolument ni ange ni bête ; mais le malheur est que quand il veut faire l'ange il fait la bête. (PASCAL, *Pensées.*) »

Ces deux épigraphes résument et annoncent exactement les doctrines de l'auteur ; une doctrine générale sur l'homme et sa double nature, une doctrine particulière sur le sommeil. L'homme n'est ni ange ni bête, il est un corps et un esprit, un esprit dont le sommeil, aussi bien que la veille, démontre la simplicité et l'immortalité.

C'est la première fois que l'Académie, sur la proposition de sa section de philosophie, livrait aux efforts des concurrents une question toute de doctrine ; et cette condition du concours actuel eût pu en rendre le jugement plus difficile ou plus délicat. L'auteur du mémoire n° 5 nous a épargné la plus grande partie de cet embarras. Son travail, sauf un petit nombre d'exceptions, est si fidèle aux intentions de l'Académie ; il remplit avec tant d'ordre et d'exactitude le cadre qui lui était tracé ; il apporte, dans toutes les questions livrées à son examen, une telle pénétration et une telle solidité, que notre jugement pourra se borner en grande partie à une simple analyse, où de rares observations viendront se mêler à l'exposition sommaire des idées de l'auteur.

« Une grande partie de notre vie s'écoule dans le sommeil. L'homme dort dans son berceau ; il dort dans son lit de mort ; on pourrait dire qu'il dort avant de naître ; on dit qu'il dort dans la tombe. Qu'est-ce donc que le sommeil ? Quelle est cette forme de notre existence qui alterne avec la veille, comme les ténèbres avec la lumière ; qu'engendrent ou favorisent le silence et l'obscurité ; dont les anciens faisaient un dieu, fils de l'Érèbe et de la Nuit ; plus mystérieuse encore que la vie, presque aussi mystérieuse que la mort ? »

C'est en ces termes élégants et vrais qu'au début même de son travail, l'auteur du mémoire n° 5 énonce et développe la question proposée par l'Académie.

Le sommeil c'est d'abord le repos de l'homme, un repos dont les effets lui sont nécessaires après les fatigues et les pertes de l'état de veille. C'est le repos de son corps et de son esprit.

Le repos du corps est incontestable : il est sensible, visible ; il l'est surtout dans ceux de ses organes qui sont en

rapport plus direct avec les facultés et les actes de l'esprit, c'est-à-dire dans les organes des sens et du mouvement. C'est dans le repos de ces organes que consistent l'insensibilité et l'immobilité du sommeil.

Quant aux autres organes du corps, aux organes de cette partie de la vie qu'on a appelée la vie végétative, plus nécessaires dans leurs actes, à la conservation de la vie totale, ils se reposent moins que les premiers, bien que tous se reposent. Mais en somme, la résultante, si l'on peut ainsi dire, du repos des deux ordres d'organes, suffit bien à cette réparation corporelle qui est un des buts du sommeil.

Nous disons un des buts du sommeil ; car nous venons de remarquer que le sommeil est à la fois le repos du corps et celui de l'esprit.

L'esprit se repose donc comme le corps. Comme le corps, il a besoin d'une réparation de ses forces, qui, du calme et de l'immobilité de la nuit, le rende prompt et dispos aux nouvelles luttes du jour qui va suivre.

Oui, si nous en croyons l'auteur, l'esprit aussi se repose, mais il se repose dans le repos des organes ; et tous les organes du corps sont les organes de l'esprit. Il leur est uni et comme associé à tous, aux organes des sens par les impressions qui lui en viennent, à ceux du mouvement par les ordres qu'il leur donne, aux organes de la vie végétative par les émotions qu'il en reçoit et qu'il ne manque pas de leur rendre. C'est dans le repos de ces instruments, dans la suspension de leurs actes que l'esprit trouve le repos qui lui est propre.

Ce qui le fatigue, ce n'est pas tant d'agir toujours, que d'agir toujours de la même façon, dans le même but, dans la même direction, sur une même suite d'idées. Pour qu'il se repose, pour qu'il se donne ou reçoive

une rémission qui lui suffise, il lui suffit aussi que son attention, son activité puisse errer sur une succession d'idées de plus en plus différentes. Il lui suffit, dans le sommeil comme dans la veille, de rêver. Or, cet état de rêve dans le sommeil résulte pour l'esprit, du repos des organes des sens, dont il ne reçoit plus d'impulsions, ou au moins d'impulsions actives et suivies; du repos des organes du mouvement, auxquels il n'a plus d'ordres à donner. Il se trouve ainsi livré sans direction et sans règle à quelques vagues impulsions du dehors; mais surtout aux organes de la vie végétative, dont les impulsions ne trouvent plus de contrôle. Ce laisser-aller de l'esprit qui est pour son repos bien suffisant, ne discontinue pas pendant toute la durée du sommeil. Sous aucun rapport du reste on ne concevrait qu'il en fût autrement. Non-seulement, selon l'auteur, l'esprit, qui est la pensée, ne peut pas ne pas penser toujours, peu ou beaucoup, bien ou mal, sous peine de ne plus être l'esprit; mais il ne peut pas ne pas réfléchir, et exprimer, comme le dit Leibnitz, selon la nature d'un esprit, tous les mouvements intimes de ce corps auquel il est uni, mouvements qui ne cessent qu'à la mort. Aussi l'auteur affirme-t-il qu'il n'y a pas de sommeil sans rêves, c'est-à-dire sans quelques restes, quelques traces d'impressions, de sensations ou de pensées. Et si l'on objecte, sur ce point de la permanente activité de l'âme dans le sommeil, ces innombrables cas de sommeils dont les sujets s'éveillent et se lèvent sans conserver le souvenir d'aucun songe, l'auteur répondra que dans l'état même de veille, à la fin, à la moitié de la journée, on ne se rappelle pas la dixième, la centième partie de toutes les pensées qui s'y sont produites; que dans le somnambulisme dont la mémoire ordinairement ne conserve aucune trace, il y a toujours et nécessairement rêve

ou plutôt pensée ; qu'il y a une foule de rêves dont l'existence est démontrée, et dont le rêveur à son réveil ne garde aucun souvenir. Enfin, pour en revenir à la veille, elle nous offre plusieurs états plus ou moins violents et anormaux, la fièvre, l'ivresse, certains genres ou certaines formes de la folie, pendant lesquels se produisent des actes intellectuels qui ne laissent absolument aucune trace dans l'esprit.

L'esprit donc ne dort pas, ne dort jamais complètement dans le sommeil. Il en est empêché par sa nature propre ; il en est empêché par les conditions de son alliance avec les organes, lesquels non plus ne dorment jamais ni tous ni complètement.

C'est l'altération de cette alliance, ou plutôt de l'état des organes qui en sont une des deux parties, qui détermine dans le sommeil la nouvelle manière d'être et d'agir de l'esprit.

Une sorte de télégraphie électro-intellectuelle (et cette expression n'est, bien entendu, qu'une image) ayant pour cadran le cerveau, transmet les ordres de l'esprit de ce centre aux extrêmes limites du corps, et lui en rapporte les impressions. Cette télégraphie, dans l'état de veille, a ses appareils nerveux très-complets ; il n'y manque ni un fil, ni la moindre longueur de fil. Ce qu'annonce le cadran, qui est le cerveau, est bien ce qui lui est expédié des plus lointaines parties du corps ; ce qu'il transmet à ces mêmes parties va jusqu'au lieu où l'ordre s'adresse et y est exécuté.

Dans le sommeil au contraire et par l'effet du sommeil, l'appareil est aux trois quarts ou aux neuf dixièmes empêché ; fils concentriques, fils excentriques, en d'autres termes, nerfs sensitifs, nerfs moteurs, tout cela dort, est muet, sourd, immobile. Le cadran seul, le cerveau,

veille, donne à sentir, à penser encore; il constitue à lui seul tout l'appareil télégraphique; à peine si quelques restes de fils nerveux, ceux qui ne vont guère au-delà de son enveloppe osseuse, lui viennent en aide dans ces impressions fantasmagoriques. L'esprit placé derrière le cerveau comme l'homme derrière le cadran télégraphique, est trompé par ce jeu d'un appareil qui n'a plus qu'un centre et n'a pas d'extrémités. Il prend des impressions cérébrales spontanées, sans occasion extérieure actuelle, pour des impressions extérieures et normales; il sent, croit, conclut en conséquence, c'est-à-dire avec incohérence, désordre et contradiction. Il va plus loin: il donne des ordres; et ces ordres, l'état de paralysie des organes lui fait croire tantôt qu'ils reçoivent une exécution bizarre, tantôt qu'une résistance plus bizarre encore en entrave l'accomplissement.

L'esprit fait ainsi, dans le sommeil, ce qu'il fait dans beaucoup de circonstances de l'état de veille, ce qu'il fait dans le trouble de la fièvre, de l'ivresse, de la folie, ce qu'il fait d'une manière si frappante dans les illusions et les hallucinations; dans les illusions, où il place sur des choses ou des impressions extérieures réelles, ses propres impressions, ses propres images; dans les hallucinations surtout, où il transporte au-dehors, sans désormais aucune occasion, aucune provocation extérieure, ces mêmes impressions, ces mêmes images, résultat d'une action spontanée et désordonnée du cerveau. Enfin, dans certains états de la veille la plus normale, se laissant aller à ses rêveries, il transporte au milieu des scènes et parmi les objets du monde réel ces fantômes qu'il tire de lui-même, de ses impressions, de ses idées antérieures, mais qui, pour le moment, n'ont pas d'autre réalité que celle que leur donnent d'un commun accord sa fantaisie et sa volonté.

L'esprit, dans le sommeil et le rêve, n'est donc pas aussi différent de lui-même, de lui-même veillant et pensant, qu'il paraît l'être au premier abord; sans doute il rêve, mais il rêve en vertu d'une activité, d'une faculté de discernement qu'il ne saurait entièrement perdre. Le corps, les organes, leurs actions, leurs impulsions, dans le nouvel état où les met le sommeil, lui fournissent, ou plutôt lui imposent des éléments, des occasions de sensations, d'images, de souvenirs, qui témoignent d'un grand désordre. Mais ce désordre, loin de l'accroître et même de le subir complètement, l'esprit cherche à le faire cesser. Il rapproche, comme il peut, les uns des autres ces lambeaux, ces membres épars, disjoints, *undique collectis membris*; il les unit, les coud, pour en faire un tout, *unus et alter assuitur pannus*. Ce tout est, si l'on veut une chimère: la femme se termine en poisson; mais enfin cette chimère, cette sirène, c'est quelque chose, c'est un être, une créature, une créature de l'esprit; et sans l'esprit, sans l'activité qui lui reste, ce n'eût été rien; les membres seraient restés épars; les parties n'auraient pas fait un tout.

L'esprit, dans les rêves, peut aller plus loin. Ses propres préoccupations, indépendamment de toute participation des organes, peuvent faire naître le rêve, comme le faire cesser. Elles peuvent lui donner une forme, un caractère, une valeur qui l'assimilent aux créations de l'état de veille, et qui, dans de certains cas, à de certains égards et chez de certains esprits, l'ont même placé au-dessus d'elles.

La pensée de l'auteur sur ce point délicat est résumée dans ces deux mots: « Tout ce qu'il y a de raisonnable et de possible dans les songes (comme dans la folie) vient de l'esprit; tout ce qu'il y a d'absurde et de contradictoire, des organes. »

Il ne faudrait pourtant pas outrer ce rôle , et ce pouvoir de l'esprit dans le sommeil , jusqu'à mettre le rêve au niveau de l'état de veille. Pour mieux rester dans la vérité , il s'agit de déterminer quel est en définitive l'état des facultés de l'âme dans le sommeil et le rêve , et ce qui reste de ces facultés.

La sensibilité, par laquelle il faut bien commencer, surtout quand on s'occupe du sommeil , se distingue d'abord en sensibilité externe et en sensibilité interne; et elle a pour instruments , sous la première forme , les cinq sens ; sous la seconde , les organes intérieurs du corps. Il y a , de plus , une sensibilité morale.

Des deux premières espèces de sensibilité , la sensibilité externe est celle qui , dans le sommeil , est le plus complètement absente , sans cependant manquer tout à fait ; car , sous ce rapport même , ou pour le commerce des cinq sens avec le monde extérieur , il n'y a pas de sommeil complet. Le tact en particulier n'est presque jamais entièrement aboli. Ce qui , dans le sommeil , dans le rêve , remplace , pour le travail de l'esprit , les éléments qui ne sont plus fournis par la sensibilité externe , ce sont les actes et les produits de l'imagination ou de la mémoire , ces deux facultés nées en quelque sorte de cette première forme de la sensibilité , et qui la lieraient à l'intelligence proprement dite , si déjà elle ne lui était unie par la nature même de l'âme et les liens de sa triple unité.

La seconde forme de la sensibilité , la sensibilité interne , pourrait persister tout entière ; car ses organes , les organes de la vie végétative , ne sont point assoupis par le sommeil , ne peuvent pas l'être , et ils continuent d'agir. Ils fournissent , sans doute , d'importants matériaux aux rêves , mais des matériaux qui , la plupart du temps , pour être perçus par l'esprit , ont besoin de s'associer soit à ce

qui reste de sensibilité externe, soit aux images fantastiques fournies par l'imagination et la mémoire.

Reste une troisième sorte de sensibilité, la sensibilité morale. C'est certainement, parmi les facultés générales de l'âme, une de celles qui sont les plus actives, le plus nécessairement, le plus constamment actives, dans le sommeil ou le rêve. Désirs, sentiments, passions, voilà, avec les images de la fantaisie, ce qui constitue le plus amplement et le plus indispensablement la vie intellectuelle du sommeil; et, sous ce rapport encore, notre âme y est si bien la même que dans la veille, que, loin d'y perdre le sentiment moral du bien, elle l'éprouve à un degré qui quelquefois va jusqu'à l'exaltation et au délire.

Après la sensibilité vient une autre grande faculté, une faculté générale de l'âme, qui semblerait de prime abord, et suivant le langage ordinaire, être absolument absente du sommeil et du rêve, nous voulons parler de la raison. Quoi de plus déraisonnable, en effet, que le rêve; et le moyen de prétendre que c'est la raison qui y est le plus présente, soit dans son caractère général, soit dans toutes ses facultés de détail.

Cette opinion, d'apparence un peu singulière, l'auteur du mémoire la développe avec beaucoup d'art; il l'a déjà exposée précédemment; mais il y revient avec plus de force dans cette partie de son travail. Ce qui est déraisonnable dans le rêve, ce sont les éléments dont il se compose, et que le corps et les facultés spirituelles qui s'y rattachent de plus près mettent à la disposition de l'esprit. Mais la raison elle-même, l'intelligence, cette puissance à laquelle nous devons l'idée et la connaissance de la vérité, la raison cherche à tirer le moins mauvais parti possible de ces mauvais matériaux; il est vrai qu'elle les regarde comme bons; et là est son trouble, son erreur,

l'essence, en un mot, du rêve. Mais l'intention de la raison est ici tout ce qu'il y a de plus raisonnable, et l'on retrouve dans l'esprit du rêveur le même amour du vrai que dans l'homme éveillé; et dans son cœur, le même sentiment du bien.

Nous voici arrivés à la dernière des grandes facultés de l'âme humaine, celle qui lui donne sa personnalité, sa responsabilité et sa vertu : nous voulons parler de la volonté.

Assurément, ce serait plus qu'un rêveur, ce serait un insensé, celui qui oserait prétendre que dans le sommeil, et dans le rêve, existe, même au plus faible degré, cette volonté de l'état de veille qui ne se sépare pas de la liberté.

Toutefois, il n'est pas possible de nier qu'indépendamment d'une somme assez considérable de volonté d'habitude, et à côté d'un certain sentiment moral, beaucoup de rêves ne présentent, comme une ombre, un reflet de la vraie volonté, de la volonté par excellence. Il y a, dit l'auteur, et ici nous citons textuellement : « il y a dans le sommeil, dans le rêve, des actes à l'accomplissement desquels la volonté elle-même semble participer, qu'accompagnent les notions du bien et du mal, et tout le cortège des idées et des sentiments moraux. Il est plus malaisé, ajoute-t-il, de montrer que la liberté n'y est pour rien que de prouver que ce ne sont pas des affections purement passives et de violents désirs. »

Une histoire du sommeil ne serait pas complète, si elle ne comprenait aussi l'histoire du somnambulisme, ou tout au moins celle du somnambulisme naturel. Il y a en effet du somnambulisme, c'est-à-dire du mouvement, dans tous les sommeils, dans tous les rêves, de même qu'il n'y a pas de somnambulisme sans sommeil, et sans rêve. Si l'on

envisage le somnambulisme dans sa forme la plus élevée et la plus active, il semblera être seul de son espèce ; mais ce n'est là qu'une de ses limites. Le somnambulisme arrive par degrés décroissants à une autre limite par laquelle il se rapproche du rêve le plus simple et se confond avec lui.

Sans doute, le somnambule par excellence, est celui qui, par exemple, se promène sur la crête d'un toit, avec plus de sûreté et de prestesse que le meilleur équilibriste sur sa corde. Un autre exemple du même fait est le jeune prédicateur qui sort de son lit, prend de la lumière, et quelquefois même dans les ténèbres, s'assied devant son écritoire, compose et écrit un sermon, qu'il retrouve le lendemain enfermé par lui dans son secrétaire. Mais c'est aussi déjà un somnambule ce dormeur qui, sortant le bras de sa couche, l'étend et va saisir le cordon de sa sonnette pour éveiller son valet, et l'appeler à son secours contre les périls imaginaires d'un songe.

C'est aussi un somnambule cet ancien violoniste qui, dans un rêve souvent cité, s'assied à demi sur son lit pour mieux contempler le diable, dont le violon lui joue le *trille* célèbre qu'il notera à son réveil. Et entre ces deux limites ou formes extrêmes du somnambulisme, s'étendent, avec des variétés innombrables, toutes les formes et tous les degrés de ce singulier état.

C'est qu'en effet il n'y a pas de différence essentielle entre les rêves ordinaires et ceux du somnambulisme. Dans les uns, comme dans les autres, les sens peuvent être ouverts ou fermés, la mémoire et l'imagination peuvent être en défaut ou en verve, le raisonnement bien ou mal enchaîné, et l'activité même de l'esprit plus ou moins analogue à son activité dans l'état de veille. Le somnambulisme, en un mot, et ce sont les propres paroles de l'auteur du mémoire n° 5, « le somnambulisme est un sommeil

dont certains caractères ou quelques incidents prennent des proportions inaccoutumées, sans en présenter de nouveaux. »

A l'étude du somnambulisme naturel devait se joindre, aux termes de votre programme, celle du somnambulisme extatique, mystique ou cataleptique, et surtout du somnambulisme artificiel, qu'on n'appelle ainsi que quand on n'ose pas tout d'abord lui donner son vrai nom.

Ici, pour rappeler, avec l'auteur du mémoire n° 5, les paroles d'un spirituel philosophe qui a appartenu à l'Académie, ici nous entrons sur les *terres sacrées et redoutables* du merveilleux psychologique. Il faut y marcher avec précaution. Il ne saurait être question d'y tout admettre, mais on ne doit pas non plus tout rejeter. Devant une étude attentive et froide, les explications deviendront possibles, et le merveilleux disparaîtra.

Lorsqu'on aura éliminé la masse des faits mensongers; lorsqu'on aura réservé, et en quelque sorte mis sous le sequestre, quelques faits en apparence extraordinaires et qui ont besoin d'être étudiés, ce qui restera ne sera pas plus extraordinaire, ni beaucoup plus difficile à expliquer, que ce qui se passe dans le sommeil, le rêve et le somnambulisme naturels. Ce seront toujours les organes du corps, dont le jeu s'allourdit et se paralyse ou s'exalte en se concentrant. Ce sera toujours l'âme unie à ces organes qui, dans ces états maladifs, en est plus dominée qu'elle ne les domine; ce seront des prévisions qui ne sont ni plus claires ni plus sûres que celles des songes ordinaires; des déplacements de sens qui restent, en définitive, à la même place et remplissent les mêmes fonctions; des communications intellectuelles sans paroles, comme il s'en produit tant dans la veille la plus ordinaire; des vues, à

distance ou dans les ténèbres, de choses qui peuvent y être vues, parce qu'elles peuvent être devinées; des communications de la terre au ciel, qui reproduisent, trait pour trait, les hallucinations du sommeil et de la veille. Et dans tous ces merveilleux phénomènes, la matière et les altérations dont elle est susceptible, sont presque seules en cause, et ne font qu'imposer à l'âme des impulsions, des impressions aussi incapables d'ajouter à ses facultés que d'altérer sa divine essence.

Tout cela, incontestablement vrai du somnambulisme extatique, cataleptique et mystique, l'est tout autant du somnambulisme artificiel et magnétique, deux états identiques au fond.

Que ce sommeil magnétique soit provoqué par un agent physique ou de toute autre manière, cela est indifférent pour sa réalité. Cette réalité est incontestable; mais qu'a-t-elle de plus extraordinaire que celle du somnambulisme extatique, du somnambulisme spontané, et même du plus simple sommeil?

Ce qui serait extraordinaire, ce sont toutes les nouvelles facultés que cet état du corps communique, dit-on, à l'âme. Mais ces nouvelles facultés sont, comme on le sent bien, contraires à la nature de l'âme, et tout autant, faut-il ajouter, à celle du corps, à quelques pratiques qu'on le soumette. La prévision, la vue à distance ou à travers les corps opaques, la communication, la transmission directe des sentiments et des pensées, autant d'impossibilités, de tristes chimères démontrées à l'avance par les lois de l'âme et du corps, et par celles de leur union.

Le seul fait de cet ordre qu'il soit possible d'admettre, c'est que dans de certaines circonstances, bien rares et bien variables, l'esprit du malheureux somnambule peut acquérir ce degré de lucidité que la mémoire et l'imagina-

tion donnent à certains rêves, qui n'en restent pas moins des rêves, et auxquels n'a rien à envier la clairvoyance de l'état de veille.

Mais à quel prix obtient-on un résultat d'aussi peu de valeur ?

Au prix d'une dépendance malade qui sous un geste et un regard étrangers, abaisse une créature humaine, tout à l'heure raisonnable et maîtresse d'elle-même, au niveau du cataleptique et de l'halluciné.

« L'âme, dit en terminant l'auteur du mémoire n° 5, « l'âme ne peut rien gagner en dignité à perdre ainsi « l'empire qu'elle exerce sur elle-même, sur son bon « sens et sa liberté. Dût sa mémoire acquérir une subtilité « prodigieuse, ses sens une exquise délicatesse, dussent « ses visions la transporter dans le ciel, elle tombe au- « dessous d'elle-même, loin de s'élever au-dessus, quand « elle perd, par quelque cause que ce soit, le libre usage « et la direction de ses facultés. C'est dégrader une intel- « ligence libre et raisonnable que de lui enlever sa raison « et sa liberté. »

Nous terminons ici l'analyse du mémoire n° 5.

Obligés de présenter la doctrine de l'auteur sous une forme synthétique et extrêmement sommaire, nous n'avons pu donner une idée exacte de son talent d'analyse et de discussion, et de la méthode par laquelle il amène par degrés, avec d'habiles ménagements, chacune de ses conclusions les plus importantes.

L'Académie cependant a pu voir d'abord combien l'auteur, et c'est un premier mérite, s'est rigoureusement renfermé dans notre programme, et avec quel soin il en a traité toutes les parties.

Le sommeil, dans ce mémoire, est envisagé à un point de vue avant tout psychologique, point de vue auquel est

exclusivement rapporté tout ce que le sujet avait à emprunter à la physiologie.

Il y est ensuite successivement question, et suivant l'ordre de nos indications, du sommeil du corps et de celui de l'âme, des rêves, de la part qu'y prennent les organes et l'âme, de l'état de cette dernière et de ses facultés dans le sommeil, du somnambulisme naturel, du somnambulisme allié à certaines maladies, enfin du somnambulisme artificiel ou magnétique.

Dans l'exposé que nous avons fait du contenu de ce mémoire, nous en avons reproduit fidèlement toutes les idées principales et toutes les solutions. Ces idées et ces solutions nous ont paru amplement répondre aux questions posées dans votre programme. Pour mieux vous faire partager notre conviction à cet égard, et dans l'impossibilité d'entrer dans de plus longs détails, nous croyons nécessaire de joindre à notre analyse quelques observations générales qui la compléteront et en seront comme le corollaire.

La composition du mémoire n° 5 est très-bonne; premier et indispensable mérite, dû certainement à l'étude approfondie que l'auteur a faite du sujet, et à la fermeté de ses principes philosophiques.

Ainsi un premier principe, qui domine tout le mémoire, c'est que dans le domaine des sciences, il n'y a de merveilleux que ce qui n'a pas pu encore être ramené aux lois de plus en plus générales que l'expérience est appelé à découvrir.

C'est en vertu de ce principe que l'auteur a pu, avec tant de sûreté, rattacher aux faits de l'état de veille, les faits du sommeil ordinaire et des rêves, ceux du somnambulisme naturel, ceux enfin du somnambulisme extatique et artificiel, et montrer que, merveille pour merveille, ce ne serait pas l'état de veille qui tiendrait le dernier rang.

En vertu d'un autre principe, le principe de la distinction de nos deux natures, mais de leur étroite union, et de leur solidarité non moins étroite, l'auteur du mémoire n° 5 a cherché à se rendre compte des phénomènes constitutifs des différentes sortes de sommeil et de somnambulisme.

Il est arrivé à penser que ni le corps ni l'âme ne peuvent, à proprement parler, se reposer complètement un instant, suspendre complètement leur action, et qu'à cet égard l'âme encore l'emporte sur le corps, de toute la supériorité infinie de sa simplicité et de son immortalité. De là la permanence de la pensée dans l'âme, autant et plus que la permanence du mouvement vital dans le corps, permanence de la pensée rendue nécessaire d'abord par la propre nature de l'âme, ensuite par le résultat de son union avec un corps, qui de son côté ne se repose jamais. De là enfin chez notre auteur, l'opinion de la permanence du rêve, c'est-à-dire d'une action quelconque de l'esprit.

Il y a un point sur lequel le spiritualisme si élevé et si intelligent de l'auteur l'a pourtant entraîné un peu loin. L'âme à son sens est si pure, si simple, si inaltérable, qu'elle ne peut subir en elle-même d'altérations, de modifications d'aucune sorte. Dans le sommeil comme dans la veille, ses affections, ses passions, ses modifications, en un mot, lui viennent du corps; au corps seul, aux organes seuls elles sont attribuables. C'est à des différences de constitution et d'action organiques que sont imputables les sentiments, et par conséquent les actes du faible ou du méchant, de l'idiot, de l'aliéné, comme sont imputables dans le sommeil, à ces mêmes actions organiques, les sensations fausses et les erreurs du rêveur.

Ces exagérations de spiritualisme n'offrent-elles pas quelque danger? Au point de vue de la liberté et de la

responsabilité des actes, ne peuvent-elles pas entraîner ces conséquences funestes, si souvent reprochées aux doctrines contraires, à cette doctrine, par exemple, qui en était venue, il y a quelques années à transformer chacune de nos facultés en un morceau de matière cérébrale ? Il est difficile de croire que les différences des esprits, de leurs facultés, de leurs actes, ne tiennent qu'à des différences, soit originelles, soit acquises, soit permanentes, soit accidentelles, des organes auxquels ils sont unis. Dans l'intérêt de la vérité scientifique, comme dans l'intérêt du dogme de la liberté et de la responsabilité humaine, il y a là, nous le croyons, pour l'auteur, des rectifications à faire, des adoucissements à introduire, quelque erreur enfin à corriger.

Puisque nous en sommes arrivés au chapitre de la critique, nous lui signalerons deux lacunes, deux lacunes graves qu'il devra de toute nécessité combler.

L'Académie, dans son programme, avait demandé qu'à la suite de la détermination des facultés de l'âme dans le sommeil, on lui dit quelle différence définitive il y a entre rêver et penser. L'auteur assurément sait bien quelle est cette différence, et elle se trouve au moins implicitement établie dans toute la première partie de ses recherches. Mais enfin il n'a pas traité cette question séparément et avec l'étendue qu'elle réclame. C'est un vide important qu'il devra remplir.

Nous lui signalerons une autre lacune non moins regrettable. Il ne s'est pas expliqué d'une manière suffisante sur la question de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas dans le somnambulisme et dans certains autres états du sommeil, conscience et identité personnelle. L'opinion de l'auteur n'est pas douteuse; et l'on voit que dans sa pensée, du somnambule ou du dormeur au même homme éveillé, et de

l'homme éveillé au même homme à l'état de sommeil, il y a continuation et identité de la conscience et de la personne. Mais cette idée méritait d'être développée; ce sera la matière d'un intéressant chapitre, dont les bases d'ailleurs se trouvent déjà dans le travail que nous jugeons.

Nous dirons encore à l'auteur qu'il fera bien de revoir les passages, du reste intéressants, qui traitent en détail de l'état des différentes facultés de l'âme dans le sommeil. Il y a là des parties sèchement ou incomplètement traitées et qui ne sont pas à la hauteur des autres. La raison, par exemple, aurait à se plaindre de son lot. D'un autre côté il existe quelque double emploi dans ce qui est dit, ici de la mémoire, là de l'imagination dans le rêve. Mais sur ce point, nous le reconnaissons, il était peut-être difficile qu'il en fût autrement. Ces redites résultent un peu de la nature du sujet, qui est la nature de l'esprit et de ses facultés. Nous ne doutons pas toutefois que sur ces indications, l'auteur ne trouve moyen de donner à cette partie de son ouvrage toute la précision qu'on est en droit d'attendre de lui.

Quant à la forme de son œuvre, l'auteur aura encore bien moins à faire. Dans un style, dont la gravité ne fait pourtant jamais défaut à la gravité du sujet, un peu plus de fermeté pourrait parfois être désiré; quelques ornements parasites devraient peut-être disparaître; quelques fleurs, être émondées. Mais, tel qu'il est maintenant, le mémoire n° 5 se distingue par un véritable talent d'écrivain.

Il est très-facile d'en faire un livre des meilleurs, des plus vrais, des plus intéressants, sur le sujet du sommeil, envisagé au point de vue psychologique. L'Académie devra, ce nous semble, se féliciter d'un concours qui a produit cet utile résultat. Aussi avons-nous l'honneur et som-

mes-nous heureux de lui proposer de décerner le prix au mémoire dont nous terminons ici l'analyse.

Au nom de la section de philosophie,

Le rapporteur,

LÉLUT.

L'Académie, après avoir entendu la lecture du rapport, en approuve les conclusions. En conséquence, M. le Secrétaire perpétuel ouvre le billet cacheté joint au mémoire n° 5, et proclame le nom de M. ALBERT LEMOINE, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Nantes.